

COLLOQUE
« L'internationalisation des PME innovantes »
8-9 décembre 2011

APPEL A COMMUNICATIONS

**Avec le soutien de l'Association Internationale de Recherche en Entrepreneuriat et PME
et de l'Académie de l'Entrepreneuriat et de l'Innovation**



Organisé par **Pascale Bueno Merino**, Professeur d'entrepreneuriat international et Directrice Déléguée de la Recherche à l'EM Normandie, et **Richard Soparnot**, Professeur de management stratégique et Directeur de l'Axe de Recherche Entrepreneuriat et Stratégies d'Innovation à l'ESCEM.

Les 8 et 9 décembre 2011 dans les locaux de l'ESCEM à Poitiers
11 rue de l'Ancienne Comédie – 86000 Poitiers

Partenaires institutionnels :



LE THEME DU COLLOQUE

Le colloque se propose, au travers de contributions académiques et managériales, d'examiner la relation entre l'innovation et l'internationalisation dans les petites et moyennes entreprises. Cette relation est de nature complémentaire lorsque la pénétration de nouveaux marchés étrangers est facilitée par l'innovation grâce à l'avantage de différenciation qu'elle génère. De façon réciproque, l'internationalisation permet l'optimisation de la stratégie d'innovation via un amortissement accéléré des frais de recherche et développement ou l'accès à des ressources technologiques étrangères. En effet, selon une étude récente du Centre d'Analyse Stratégique (La Note d'Analyse Economie-Finances, octobre 2010, n°197), l'internationalisation est créatrice de valeur pour les PME par l'effet levier qu'elle entraîne sur les ressources. En effet, « *en étant présentes sur les marchés étrangers, les firmes ont accès à des savoirs spécifiques qui combinés à leurs propres actifs sont*

sources d'avantage technologique ». L'internationalisation est, dans cette perspective, un accélérateur de l'innovation. Cependant, la consommation de ressources et le besoin d'expertises engendrés par la poursuite simultanée de ces deux axes de développement peut conduire à un dilemme et contraindre la PME à faire des choix en terme d'allocation de ressources et de compétences. La relation entre innovation et internationalisation apparaît alors comme antagonique. Les journées du 8 et 9 décembre 2011 ont pour objectif d'apporter des réponses aux interrogations suivantes :

- *Comment la PME engagée dans une stratégie d'innovation technologique parvient-elle à assurer parallèlement le développement international de son activité ?*
- *Sur quels types de ressources et de compétences intra ou interorganisationnelles peut-elle s'appuyer pour résoudre le dilemme innovation-internationalisation ?*

Les stratégies de coopération inter-entreprises constituent pour les entreprises de taille petite ou moyenne un moyen efficace de lever la contrainte de ressources en contexte d'innovation et d'internationalisation. Un intérêt particulier sera donc porté lors de cette journée aux différentes formes d'« exportation concertée » que sont la coopération entre grande entreprise et PME sur les marchés étrangers, le consortium d'exportation, l'accord de distribution croisée avec un partenaire local, la joint-venture, la coopération avec un client, un fournisseur, un concurrent, etc. Les mécanismes de gouvernance de ces différentes formes d'alliance seront également mis en perspective : rôle de la confiance, rôle du contrat, création d'une structure commune, etc.

L'importance des ressources et des compétences internes de la PME innovante internationalisée mérite également une grande attention. En effet, le processus d'internationalisation est assimilé par certains auteurs à un processus intrapreneurial en raison de « *la créativité, l'autonomie, la débrouillardise et le goût du risque* » (Bouchard, 2009, p.20) qu'il suppose. La capacité de la PME à mobiliser ses salariés au service simultané de l'innovation et de l'internationalisation devient une compétence distinctive. La gestion des ressources humaines revêt alors un caractère fondamental dans le développement d'aptitudes et de comportements intrapreneuriaux (Champagne et Carrier, 2004) propices à la performance en matière d'innovation et d'internationalisation.

D'autres thématiques peuvent également être envisagées :

- Les modalités de l'internationalisation des PME innovantes : de l'exportation à l'investissement direct ;
- Les modèles d'affaires des PME innovantes internationalisées ;
- La nature de l'innovation dans les PME internationalisées (innovation de produit, innovation de procédé, innovation de rupture, innovation incrémentale, innovation de service, *open innovation*, etc.) ;
- Les caractéristiques des PME innovantes internationalisées françaises (typologie de profils en terme de taille, d'appartenance ou non à un groupe, etc.) ;
- Les stratégies d'exportation des pôles de compétitivité ;
- Le choix du marché étranger par la PME innovante (critères de sélection et zones géographiques) ;
- Les stratégies d'approvisionnement international des PME innovantes ;
- Les entreprises innovantes à internationalisation rapide et précoce ;
- Les stratégies de protection de l'innovation des PME internationalisées ;
- Les sources d'information des PME innovantes internationalisées ;
- Le rôle de la veille stratégique dans l'internationalisation des PME innovantes ;
- Le financement de l'internationalisation des PME innovantes : aides publiques, capital-risque, etc. ;

- L'accompagnement PME innovantes internationalisées : accompagnement institutionnel, business angels, etc. ;
- La coopération Université-PME innovante internationalisée ;
- Le rôle du dirigeant dans la stratégie d'internationalisation de la PME innovante ;
- Etc.

La présentation de recherches doctorales en cours dédiées à l'internationalisation des PME innovantes est fortement encouragée. Les études de cas pédagogiques et les papiers à vocation managériale seront également les bienvenus.

Ce colloque s'adresse à la fois au monde académique et au monde professionnel. Aux contributions d'enseignants-chercheurs s'ajouteront des présentations d'entrepreneurs, de managers et de partenaires institutionnels investis dans les domaines de l'innovation et de l'internationalisation dans les PME.

LE COMITE SCIENTIFIQUE

- * Jocelyne Abraham (IAE de Tours)
- * Sandrine Berger-Douce (IAE de Valenciennes)
- * Dominique Bessire (IAE Orléans)
- * Roxana Bobulescu (Grenoble Ecole de Management)
- * Maria Bonnafous-Boucher (Advancia-Negocia)
- * Franck Brillet (IAE de Tours)
- * Olof Brunninge (Jönköping International Business School, Suède)
- * Pascale Bueno Merino (EM Normandie)
- * Camille Carrier (Université du Québec à Trois-Rivières, Canada)
- * Didier Chabaud (Université d'Avignon)
- * Nazik Fadil (EM Normandie)
- * Alain Fayolle (EM Lyon)
- * Yvon Gasse (Université Laval, Québec, Canada)
- * Olivier Germain (EM Normandie)
- * Pascal Glemain (ESSCA)
- * Samuel Grandval (ESCEM)
- * Patrick Joffre (IAE de Basse-Normandie, EM Normandie)
- * Daniel Leroy (IAE de Tours)
- * Olivier Meier (Université Paris XII)
- * Maryline Meyer (Groupe Sup de Co Montpellier)
- * Jean-Claude Pacitto (Université Paris XII)
- * François Pantin (Université du Maine)
- * Yvon Pesqueux (CNAM Paris)
- * Louis Raymond (Université du Québec à Trois-Rivières, Canada)
- * Sébastien Ronteau (ESSCA)
- * Sylvie Sammut (Université de Montpellier 1)
- * Jean-Yves Saulquin (ESCEM)
- * François Silva (ESCEM)
- * Richard Soparnot (ESCEM)
- * Josée St-Pierre (Université du Québec à Trois-Rivières, Canada)
- * Ivan Vaghely (Université du Québec à Trois Rivières, Canada)
- * Olivier Torrès (Université de Montpellier 1, EM Lyon)

LES INDICATIONS AUX AUTEURS

Les articles de recherche seront d'une longueur maximale de 50 000 caractères espaces compris (soit 25 pages, annexes, graphiques et bibliographie compris). **Les cas et notes pédagogiques** seront d'une longueur maximale de 24 000 caractères espaces compris (15 pages). Les cas seront conclus par une série de questions. Ils peuvent comporter des annexes si celles-ci sont utiles à la résolution du cas par les étudiants. Les auteurs veilleront donc à s'y référer dans les notes pédagogiques. Les notes pédagogiques devront être structurées autour des points suivants : un résumé, les objectifs pédagogiques, le(s) concept(s) sur le(s)quel(s) repose le cas, l'animation pédagogique, le corrigé détaillé (à partir des questions conclusion du cas), les pistes d'ouverture, une bibliographie d'approfondissement et la bibliographie de référence pour la rédaction du cas.

Les articles de recherche, les cas et notes pédagogiques doivent respecter les conditions de forme suivante :

- Police Times New Roman 12
- Interligne simple
- Marges de 2.5 cm en haut, en bas, à gauche et à droite
- Titre principal en gras majuscule numéroté 1, 2...
- Titre intermédiaire en gras et italique numéroté 1.1, 1.2...
- Titre de niveau élémentaire italique souligné 1.1.1, 1.1.2...

Les références bibliographiques sont présentées comme suit :

- **pour les articles** : March J., "Exploration et exploitation in organizational learning", *Organization Science*, N°2, Vol.1, 1991, 71-87.
- **pour les livres** : Alter N., *La gestion du désordre en entreprise*, L'Harmattan, Logiques Sociales, 1999.
- **pour les chapitres de livre** : Leroy F., Ramanantsoa B., « Dimensions cognitives et comportementales de l'apprentissage organisationnel : un modèle intégrateur », in *Perspectives en management stratégique, Tome IV*, Edition Economica, 1997.

L'ensemble des contributions seront regroupées dans des actes. Elles pourront être rédigées soit en français soit en anglais.

L'ENVOI DES COMMUNICATIONS

Les soumissions complètes (résumé et texte de la communication) sont à envoyer à rsoparnot@escem.fr et p.bueno@em-normandie.fr **au plus tard le 9 septembre 2011**. Les réponses du Comité scientifique seront transmises au plus tard le 14 octobre 2011.

Pour des questions d'organisation, les auteurs sont encouragés à transmettre une intention de communication sous la forme d'un résumé de 250 mots maximum **au plus tard le 8 juillet 2011** (étape non obligatoire). Ces intentions de communication sont à envoyer à rsoparnot@escem.fr et p.bueno@em-normandie.fr.

Le programme finalisé du colloque sera envoyé 10 jours avant la manifestation aux participants inscrits.

PROJETS DE PUBLICATION

Une sélection de contributions sera soumise à la revue *International Business Review* courant 2012 dans le cadre d'un numéro spécial, selon les procédures habituelles d'évaluation de la revue.



Par ailleurs, la *Revue Internationale PME* propose de faire bénéficier l'auteur de la meilleure communication d'une procédure d'évaluation accélérée (article de recherche en français proposé par le Comité scientifique).



FRAIS D'INSCRIPTION

INSCRIPTION	Doctorants	Professionnels, enseignants et/ou chercheurs
Jeudi 8 décembre 2011	30 €	50 €
Vendredi 9 décembre 2011	30 €	50 €
Les deux Journées	50 €	80 €
Soirée de Gala	50€	